



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Parfums, arômes et cosmétiques

de l'Université Montpellier 2 –  
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2

Académie(s) : Montpellier

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Montpellier 1 – UM1

Spécialité : Parfums, arômes et cosmétiques

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-7 Industries chimiques et pharmaceutiques

Demande n° S3LP150009335

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Faculté des Sciences - Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2) ; Faculté de Pharmacie - Université Montpellier 1 – UM1.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec Domaine d'O.

## Présentation de la spécialité

Ouverte en septembre 2004, la licence professionnelle (LP) *Parfums, arômes et cosmétiques* (PAC) vise à former des techniciens supérieurs ou des assistant-ingénieurs dans les secteurs de la parfumerie, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire. Cette formation se compose d'un tronc commun permettant d'acquérir des connaissances générales en physicochimie des systèmes polymériques, toxicologie, législation et réglementation des produits, colorimétrie, marketing sensoriel et cosmétique mais aussi assurance-qualité, droit du travail et communication, anglais, et elle propose deux options : *Parfums-Arômes* (Faculté de Sciences) et *Cosmétiques* (Faculté de Pharmacie). Cette LP s'adresse aux étudiants en formation initiale classique et en formation continue, hors alternance. Elle est ouverte à la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Elle se positionne logiquement dans l'offre de formation des Universités Montpellier 1 et 2, car elle est accessible aux étudiants de L2 mention *Chimie* ou *Biologie* ou aux étudiants ayant obtenu un DUT ou un BTS à dominante *Chimie* ou *Biologie*. Un parcours aménagé pluridisciplinaire en L2 prépare plus spécifiquement à l'entrée dans la LP PAC (parcours préPAC) en s'adressant aux étudiants ayant une L1 mention *Chimie* ou *Biologie* ou un BTS ou un DUT dans ces disciplines.

Il existe une autre LP universitaire regroupant les domaines parfums, arômes et cosmétique au niveau national (six si l'on considère les domaines d'application au sens large). La licence proPAC se distingue de cette autre LP en regroupant les filières *Parfums et arômes*, permettant ainsi d'acquérir une double compétence. Il n'existe pratiquement aucune formation de ce type à l'international malgré une demande certaine.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est d'un excellent niveau grâce à sa structure pédagogique et son environnement professionnel même si la région Ile-de-France possède davantage de poids économique en ce domaine. Son aspect multidisciplinaire est un atout majeur. Son attractivité, son taux de réussite et son taux d'insertion professionnelle confirment cette impression et son organisation rigoureuse achève d'en faire une excellente formation professionnelle.

La construction du programme pédagogique répond aux objectifs et aux compétences visés par cette formation. Etant donné la diversité des emplois visés par cette formation, la structure pédagogique couplant parfums-arôme et cosmétiques assure une adaptabilité des futurs diplômés à l'évolution des besoins du marché tant au plan national qu'au plan international dans un futur proche. Les conférences-débats avec des professionnels ainsi que l'unité d'enseignement (UE) *Culture générale* avec un projet libre *Science et culture* sont des atouts indéniables. La description des contenus pédagogiques et de l'articulation des différentes UE est très approfondie et détaillée dans le dossier.

La durée du stage (24-26 semaines) et son organisation correspondent très bien aux besoins spécifiques de la LP et de ses partenaires professionnels (stage de fin d'étude parfums-arômes nationaux voir internationaux). Les sociétés partenaires ne souhaitent pas recruter un stagiaire pour moins de six mois et s'adaptent mal à l'alternance du fait de leur localisation lointaine. De ce fait, la durée des stages n'est pas conforme à l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles qui cadrent les stages de licences entre 12 et 14 semaines et réservent les stages longs aux Masters. Cependant, il faut bien avouer que ce cadrage n'est pas du tout adapté aux besoins des entreprises et pénaliserait toute insertion professionnelle. La politique des stages de cette licence est par conséquent parfaitement pertinente et logique.

L'organisation du projet tuteuré est excellente et innovante (volume horaire, encadrement, développement de l'autonomie de l'étudiant). La liste des projets tuteurés est très intéressante et utile à l'évaluation du dossier. Les projets sont présentés comme de réels projets-client et sont un atout pour l'insertion au sein des entreprises.

Les modalités de contrôle des connaissances sont expliquées mais peu détaillées (le dossier ne mentionne pas d'information sur les notes minimales pour l'obtention du diplôme). Il est par conséquent difficile d'évaluer l'adéquation de cette formation avec le cahier des charges des LP. C'est un point faible surprenant de ce dossier.

Les enquêtes d'insertion sont de qualité et permettent d'avoir une bonne appréciation de l'insertion professionnelle. La LP PAC semble bénéficier d'une excellente réputation auprès des entreprises concernées et conserve une insertion professionnelle de qualité dans un contexte difficile (taux d'insertion professionnelle supérieur à 70 %, et ouvrant même aller jusqu'à 93 % avec un taux de retour satisfaisant).

L'analyse d'impact de l'insertion professionnelle sur le devenir de la formation est, en revanche, trop restreinte et devrait développer la problématique de l'insertion à l'étranger compte tenu de l'intérêt de cette formation à l'international. Même si l'insertion professionnelle est bonne, il est judicieux de se projeter sur son devenir au-delà de nos frontières, surtout si la construction pédagogique fait de cette formation un exemple peu développé par ailleurs.

Le nombre d'heures effectivement confiées à des professionnels ainsi que la diversité des origines de ces intervenants extérieurs sont clairement précisés dans le dossier et sont tout à fait satisfaisants.

Les professionnels participent aux commissions de recrutement, à l'enseignement, aux projets tuteurés, à l'évaluation des étudiants, aux conseils de perfectionnement et bien entendu à l'encadrement des stagiaires.

Ils ne sont en revanche pas impliqués dans le fonctionnement du comité pédagogique. La participation des professionnels extérieurs est donc, pleinement satisfaisante sans être exceptionnelle.

Le dossier indique qu'il existe un partenariat formalisé avec Domaine d'O à Montpellier. En revanche, les autres partenariats relèvent de la seule bonne volonté des participants. La mise en place de convention dans ces derniers cas serait souhaitable afin de pérenniser les liens et les responsabilités.

Le dossier mentionne la création en 2010 d'une association CAP Sud de France pour la valorisation des filières cosmétiques-arômes et parfums dans la région Sud-de-France hébergée par l'université. L'aspect professionnalisant de cette association n'est toutefois pas évident. Il n'existe pas d'élément tel que certification, ou diplôme justifiant cet aspect professionnel.

La LP PAC est très attractive et présente un taux de sélection digne d'une grande école (environ 400 dossier reçus pour 20 étudiants sélectionnés). Les candidats viennent de toute la France et de l'étranger. Les modalités de sélection des candidats sont correctes et professionnelles. On notera cependant que les candidats issus de la L2 préPAC sont majoritaires ; de ce fait, on assiste à une sélection très anticipée dès le niveau L1 avec les risques de désillusions de nombreux candidats non reçus et des problèmes de réorientation. La mise en place de cette L2 préPAC est une démarche pertinente et logique si on veut sensibiliser les jeunes étudiants à l'intérêt d'une filière courte professionnalisante.

Cependant, il faudrait mentionner dans le dossier le devenir des étudiants qui engagés dans cette L2, n'iraient pas en LP PAC. Il serait donc intéressant de connaître le contenu de la L2 ainsi que les modalités de réorientation mises en œuvre à ce niveau.

Le public de cette formation n'est pas très diversifié du fait de la filière linéaire de la L2 préPAC. Ce manque de diversité, même s'il est très bien expliqué et a une certaine légitimité, est porteur à terme d'un risque de « *clônage* » des candidats et des compétences. C'est un point qui mérite réflexion.

Le taux de réussite est, par ailleurs excellent (100 %).

L'animation de l'équipe pédagogique est bonne, et l'implication du responsable L2 préPAC est une bonne initiative. Le travail du conseil de perfectionnement est excellent, approfondi et pertinent. Son impact sur le devenir de la formation est indéniable, notamment par la prise en compte des souhaits des étudiants dans l'évolution des enseignements. Les comptes-rendus fournis en annexe sont très précis et facilitent l'évaluation.

La méthode d'autoévaluation au sein de l'établissement est très pertinente et originale (évaluation de chacune des composantes par les autres composantes et mise en commun des évaluations lors d'une discussion conjointe). L'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que sa prise en compte des résultats par le conseil de perfectionnement est à souligner. La qualité du dossier est d'un haut niveau et est à mettre au crédit du responsable de la formation et de ses collègues.

● Points forts :

- Attractivité nationale et internationale très importante.
- Taux de réussite excellent.
- Taux d'insertion professionnelle très satisfaisant.
- Rôle du conseil de perfectionnement efficace.
- Réelle implication des étudiants.
- Modalités pédagogiques bien pensées.
- Haute qualité du dossier.

● Points faibles :

- Manque de précision sur les modalités de contrôle des connaissances.
- Faiblesse de formalisation des partenariats professionnels (à l'exception de Domaine d'O).
- Diversité du recrutement un peu faible (principalement des L2 prépa PAC).

● Recommandations pour l'établissement :

Il serait certainement judicieux de pérenniser les partenariats professionnels et de développer la reconnaissance internationale potentielle de cette formation tant qu'il en est encore temps (recrutement d'étudiants étrangers, expatriation des jeunes diplômés).

Cette formation mériterait également une audience plus large vers la région Ile-de-France ou se concentre de nombreux décideurs économiques de ce secteur.



# Observations de l'établissement

Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des Formations et  
des Diplômes  
AERES  
20 Rue Vivienne  
75002 Paris

**Objet :** Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation  
des dossiers de Licence et de Master.

**Présidence**  
**Université Montpellier 2**

Tél. +33(0) 467 143 012  
Fax +33(0) 467 144 808  
cfvu@univ-montp2.fr

**Affaire suivie par :**  
Jean-Patrick Respaut  
Vice-président de la commission  
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai  
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les  
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans  
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les  
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie  
Electronique, électrotechnique, automatique  
Informatique  
Physique  
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé  
Chimie  
Eau  
Ecologie Biodiversité  
Electronique Electrotechnique Automatique  
Energie  
Géosciences  
Informatique  
Mécanique  
Physique  
STIC pour l'écologie et l'environnement  
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés  
Création industrielle et CAO  
Ingénierie industrielle  
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement  
Management des organisations de sports et de loisirs  
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints  
Gestion technique de patrimoine immobilier social  
Contrôle et expertise du bâtiment  
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics  
Travaux publics et Environnement  
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

